



ANALYSE

2018/04

Coopérer au développement, oui, mais comment ?

Coopérer au développement, oui, mais comment ?

Cela fait des années - au siècle dernier ! - que les pays riches ont fixé l'objectif : consacrer 0,7 % de leur richesse à la coopération au développement. À une ou deux exceptions près, ils en sont très loin. Au moment où la Belgique recentre sa politique d'aide au développement, voyons quelles sont les coupes sombres qui s'opèrent et la stratégie développée par notre gouvernement.ⁱ

Allons à la découverte d'une réalité multiforme et peu connue. Première distinction à opérer : *l'aide humanitaire d'urgence* et la coopération, ce n'est pas la même chose. Les appels à intervenir d'urgence pour venir en aide aux victimes des grandes catastrophes (ouragans, inondations, incendies, exodes massifs...), tout le monde connaît. Les grandes organisations savent comment s'y prendre pour émouvoir à partir de mailings envoyés en quantité et qui touchent une grande partie de notre population. Un large public est sensible à ces tragédies et répond généreusement à ces appels ponctuels et, vu l'état de la planète, de plus en plus fréquents. Aujourd'hui, les réseaux sociaux s'en mêlent et certains surfent sur les malheurs des gens.

Le développement des pays pauvres (on disait le Tiers-Monde), c'est autre chose. Ce sont des actions de longue durée pour soutenir l'émergence, la mise en place et le développement de projets qui doivent assurer aux populations pauvres des conditions de vie décentes et des perspectives d'avenir. Alors se pose concrètement une question délicate : quel modèle de développement ? Développement d'un secteur privé et de grosses entreprises sur le modèle occidental dominant ? Appui à des projets plus modestes privilégiant les populations les plus pauvres ? Ou encore un mélange des deux pour satisfaire toutes les sensibilités ?

Coopération ? Le mot est lourd de sens mais mis à toutes les sauces. Y compris pour couvrir des opérations dont les principaux bénéficiaires sont des potentats locaux ou des intérêts privés dans les pays riches. « Co-opérer », c'est travailler ensemble, chercher ensemble les solutions les plus pertinentes dans des contextes sociaux, économiques et culturels très éloignés des nôtres. Cela requiert beaucoup de modestie !

Des chiffres

Même s'il faut toujours se méfier des chiffres, ils peuvent apporter quelques éclairages utiles et révélateurs. Le budget de notre coopération « officielle » dépasse légèrement les 2 milliards d'euros (moins de 0,5 % de la richesse nationale, loin de 0,7 % visés). Il est géré par un secrétaire d'État fédéral (Alexander De Croo, VLD) et son administration. De ce total, seulement 246 millions étaient consacrés en 2016 à la coopération « non gouvernementale », c'est-à-dire au co-financement des projets des ONG que nos membres connaissent bien (Îles de Paix, Entraide et Fraternité, Solidarité Mondiale, Oxfam...).

C'est un budget qui vient d'être raboté de 20 % et dont l'attribution est très strictement réglementée avec la volonté affirmée de plus d'efficacité mais avec pour conséquence un retrait de nombreuses ONG de certains paysⁱⁱ

Des sommes bien plus importantes sont déléguées. Ainsi, 408 millions sont mis à la disposition du budget « coopération » de l'Union européenne. Plus étonnant encore, stupéfiant même, 350 millions sont versés à Fedasil pour l'accueil des réfugiés. Voilà une somme qui est intégralement dépensée ici et comptabilisée dans la coopération au développement. Comme le souligne le Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11): « *Cela fait de la Belgique la première destinataire de sa propre aide au développement* ». ⁱⁱⁱ

Ces chiffres sont révélateurs de choix politiques qui n'ont pas fondamentalement changé depuis vingt ans. On doit quand même noter que l'actuel gouvernement Michel a pris des orientations qui posent question : réduction de l'appui aux ONG et appui au secteur privé. « L'investissement privé va dans des secteurs productifs (énergie, industrie, mines, construction, banques et services financiers) et fortement concentrés dans les pays émergents, où les perspectives de profits sont plus élevées pour les investisseurs privés », pointe le CNCD-11.11.11.

Autre évolution récente à laquelle nous participons par nos contributions aux budgets européens : les sommes colossales investies au Soudan, au Niger, au Tchad, en Turquie, en Libye (!) pour « freiner » les migrations. Plusieurs milliards pour faire la chasse aux migrants et confier le « sale boulot » aux polices/milices de ces pays ! « La plus grande partie de cet argent est investie dans la répression », indique un observateur africain, dans le journal *Le Monde*.

Deux cas d'école

Deux urgences aussi : l'alimentation et l'éducation. La faim regagne du terrain (après un léger recul) : 38 millions de victimes en plus en 2016. Dans ce contexte, le choix récent de la Belgique inquiète. Elle se détourne du soutien traditionnel à l'agriculture familiale et privilégie des investissements privés vers de gros producteurs capables d'intégrer des chaînes de production agro-industrielle et orientés vers l'exportation. Les petits producteurs et leurs familles sont abandonnés à leur triste sort. Un revirement « radical » dénoncé par les nombreuses associations de la Coalition contre la faim.^{iv} (3)

Ce n'est pas tout ! La Belgique n'interdit pas aux banques de vendre à leurs clients des produits financiers spéculant sur les matières agricoles. À chacun de vérifier chez son banquier ! Autre incohérence : un tiers de l'huile de palme importée en Belgique sert au « biodiesel ». Des quantités multipliées par trois en quatre ans. Au détriment des paysans et des communautés qui sont privés de leurs terres et dont les droits sont bafoués. Au prix aussi de déforestations aux conséquences dramatiques pour le climat.

L'éducation ? On relève une baisse de 6 % des budgets consacrés à l'éducation de base. Pire, une baisse de 50 % pour l'Afrique subsaharienne, là où cette aide serait la plus nécessaire ! Petite lueur d'espoir : les députés fédéraux ont voté une résolution (non contraignante) qui demande d'augmenter la contribution de la Belgique dans ce secteur et dans celui de la formation professionnelle des filles.

Que faire ?

Cet état des lieux justifierait amplement une réorientation « radicale » de notre politique. Vers les pays les plus pauvres et vers des organisations et projets dont les acteurs et les bénéficiaires soient les mêmes populations.

Cela suppose que chacun de nous s'informe davantage et se forge sa propre opinion. Ensuite, que nous mettions à profit les deux années électorales qui s'ouvrent pour montrer à nos élus - communaux,

provinciaux, régionaux, fédéraux et européens - que les politiques de coopération nous préoccupent et que les décisions prises en Belgique et au niveau européen sont loin de nous satisfaire.

En attendant, et tout en travaillant à ces changements de cap, continuons à soutenir les projets portés par des ONG proches de nous. Des projets qui, eux, donnent la priorité à l'alimentation et à l'éducation. Mais aussi à la défense des droits humains, au développement d'une agriculture familiale et durable, à la santé des populations les plus pauvres...

À nous de faire connaître ces projets autour de nous. C'est avec les petites ONG que s'établissent des liens de confiance : on peut vérifier aisément que les dons arrivent à destination et qu'ils sont utilisés dans des actions de coopération. Des actions qui respectent la dignité des personnes et des savoirs locaux. Des associations de chez nous invitent également des témoins, des personnes qui vivent au quotidien dans leur pays les difficultés évoquées, à venir nous rencontrer. Un premier pas à faire : s'informer, écouter la vraie vie, la dignité de ces personnes qui ne demandent pas une aide qui ne serait qu'un pansement sur une plaie ouverte mais qui, avec un coup de pouce, pourraient réellement prendre leur essor et « se développer ».

Autant d'initiatives qui nous permettent aussi de découvrir nos frères et sœurs en humanité, d'apprendre d'eux des modes de penser, des rapports à la nature et aux autres, des formes de solidarité que nos sociétés consuméristes et individualistes piétinent allègrement.

Jacques Liesenborghs
Collaborateur à la revue Plain Soleil



Avec le soutien de



Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet www.acrf.be

L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Merci !

ⁱ Analyse parue également dans Plein Soleil, le mensuel de l'ACRF – Femmes en milieu rural, février 2018.

ⁱⁱ Certaines « petites » ONG ne sont plus reconnues.

ⁱⁱⁱ Pour en savoir plus, on peut entre autres consulter l'excellent « Rapport 2017 » du CNCD, www.cncd.be. Je m'en suis largement inspiré.

^{iv} La Libre, 16-10-2017.